

Madame Geneviève Guérard-Defaux
Présidente de l'Association de Défense du Quartier
de l'Épargne
2 rue de la Prévoyance
28000 Chartres

PARIS, LE 24 AOUT 2011

Objet : Projet « Pôle Gare » de Chartres

Madame la Présidente,

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre du 29 juin dernier où vous faites part au Président de SNCF de votre inquiétude sur la réduction des emprises ferroviaires envisagée dans le cadre du projet Pôle Gare de Chartres. Il m'a chargée de vous répondre.

En développant l'intermodalité, en facilitant les accès à la gare, quel que soit le mode de transports, ce projet diminue la durée totale (porte à porte) des trajets, améliore les correspondances entre modes, favorise l'utilisation du train et simplifie la vie des clients. Il répond à leurs demandes exprimées lors des enquêtes de satisfaction. C'est pourquoi la SNCF l'accompagne.

Un tel projet nécessite de nombreuses études, notamment sur les conditions de transformation des espaces ferroviaires au bénéfice de l'intermodalité. Ces réflexions associent tous les partenaires du projet et leurs exploitants, et particulièrement la Région Centre en sa qualité d'Autorité Organisatrice. SNCF veillera à préserver les emprises nécessaires au développement durable de l'activité ferroviaire, intégrant les besoins d'exploitation future de la gare de Chartres.

Le protocole de partenariat signé le 8 juillet dernier, associant particulièrement les Autorités Organisatrices de Transport, garantit que les intérêts de tous sont pris en compte et les objectifs partagés.

Le projet Pôle Gare ainsi poursuivi allie donc accès à la gare plus simple, amélioration des services aux voyageurs, opportunité d'adapter les conditions d'exploitation au développement estimé du trafic et intégration cohérente dans le projet urbain porté par la Ville et l'agglomération.

L'équipe de l'agence gares Centre Ouest, dirigée par Xavier Cornic, se tient à votre disposition pour de plus amples éclairages sur les aspects SNCF.

En espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sophie BOISSARD

